

PAR COURRIEL

Longueuil, le 9 mars 2016

**Objet : Demande d'accès n° 2004 50197**

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 29 février dernier, concernant le 113, rue Beauvais à Delson.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Avis d'infraction du 13 janvier 1993 (2 pages);
2. Fiche GTC 3916 (2 pages);
3. Note de service du 6 avril 1992 (2 pages);
4. Rapport d'accident technologique du 1er avril 1992 (3 pages);
5. Rapport d'inspection du 11 janvier 1993 (5 pages);
6. Rapport d'inspection du 21 juillet 1992 (3 pages);
7. Rapport d'inspection du 24 mars 1993 (4 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Fabrice Tremblay, répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (10)



**POSTE CERTIFIÉE**

Longueuil, le 13 janvier 1993

**AVIS D'INFRACTION**

SATLUJ TRANSPORT INC.  
12729, rue Clearview  
Pierrefonds (Québec)  
H9A 1B4

À l'attention de M. Charnjih Singh Gill

N/Dossier: G-7610-16-01-0328400

Objet : Entreposage non conforme d'huiles usées

Monsieur,

Suite à l'inspection effectuée le 8 janvier 1993 par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions suivantes :

1 - Vos huiles usées ne sont pas entreposées conformément à la réglementation.

2 - Aucun registre d'inspection n'est tenu afin de vérifier le bon fonctionnement et le bon état des équipements d'entreposage de déchets dangereux.

201, place Charles-Lemoyne  
Bureau 2,05, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec)  
J4K 2T5  
Téléphone: (514) 646-1434  
Télécopieur: (514) 646-2683

77, rue Principale, bureau RC 16  
Granby (Québec)  
J2G 9B3  
Téléphone: (514) 372-1063  
Télécopieur: (514) 372-4812

Bureau régional de Valleyfield  
4, rue Saint-Laurent  
Boîte postale 280  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)  
J6S 4V6  
Téléphone: (514) 377-9131



Vous contrevenez donc au règlement sur les déchets dangereux (Q-2, r.12.1) articles 17 et 50.

Nous vous demandons donc de nous soumettre un plan des correctifs d'ici deux semaines.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M. Yves Bergeron au (514) 646-1434.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Veillez agir en conséquence.



ANDRÉ LABBÉ  
Directeur régional adjoint  
Service industriel

AL/FR/1r

## MONTÉRÉGIE

# SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS FICHE TECHNIQUE

### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3916

NO LIEU : X2006447

ANCIEN NO GTC : 16254

### DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Satluj Transport inc.

NOM DE LA FICHE GTC : Satluj Transport Inc. Entreprises Gilbert Lalonde inc.

#### TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

#### SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

### LOCALISATION

#### ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

##### ADRESSE

113, rue Beauvais  
Delson (Québec)

##### MUNICIPALITÉ

Delson

##### MRC

Roussillon

##### CODE POSTAL

J0L 1G0

#### LOCALISATION CADASTRALE

##### LOT

7-65

##### RANG, CONCESSION ...

##### CADASTRE

Saint-Constant, Paroisse de

##### CADASTRE DU QUÉBEC

3131933

#### COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,3724472222

LONGITUDE : -73,5293222222

#### AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

##### ADRESSE

##### MUNICIPALITÉ

##### CODE POSTAL

### CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Impact manifeste

#### VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

### NATURE DES CONTAMINANTS

#### SOLS

Hydrocarbures pétroliers C10 à C50

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

#### EAU SOUTERRAINE

### EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

# MONTÉRÉGIE

## SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

### FICHE TECHNIQUE

#### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 3916

NO LIEU : X2006447

ANCIEN NO GTC : 16254

#### TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1992

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

#### ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Vanier, Bruno

#### DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

<u>CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU</u>	<u>QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT</u>	
	AVANT TRAITEMENT	APRÈS TRAITEMENT

#### CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

#### DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR :

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

#### ANNOTATION DE LA FICHE

Annotation: Nom du propriétaire, 31-07-98 KS:-), Adresse, 31-07-98 KS:-), Chargé de projet avant 31-07-98: Serge Rainville KS:-)

En mars 1992, il y a eu fuite de bidons d'huiles usées et déversement (env. 400 litres) dans l'égout pluvial, le fossé et sur le sol. La Ville de Delson a fait pomper l'huile dans l'égout. Le propriétaire du terrain devait nettoyer l'arrière-cour du terrain.

Après avoir reçu un avis d'infraction pour l'entreposage non conforme d'huile usée, le propriétaire a, en 1993, installé un réservoir intérieur de 250 gallons afin d'y entreposer l'huile usée.

Élément déclencheur: fuite de bidons d'huiles usées et déversement (env. 400 litres) dans l'égout pluvial, le fossé et sur le sol.

Nature des contaminants: huiles usées

Propriétaire: réf. 31 juillet 1998

À JOUR AU 1 AOUT 2001, BV, MC

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2001-09-06

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-03-09



NOTE DE SERVICE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE  
09 AVR. 1992  
DIRECTION MONTÉRÉGIE  
SERVICE INDUSTRIEL

Le 6 avril 1992

DIRECTION RÉGIONALE DE la Montérégie  
Monsieur Mario Fontaine

OBJET: Satluj Transport Inc.  
Déversement d'huiles usées, Delson  
N/D: 7122-02-92-0000095  
V/D: inconnu

Vous trouverez ci-joint le rapport d'événement qui a trait avec ce déversement d'huiles usées. L'enquêteur au dossier, monsieur Tony Trudel s'est rendu sur les lieux à la suite de l'appel de monsieur Paul Lefebvre.

N'hésitez pas à communiquer avec lui pour toute information; nous vous saurions gré de bien vouloir utiliser notre numéro de dossier dans toute correspondance ultérieure.

Le Directeur du bureau,

LÉONCE GUÉRARD

DM/11

c.c. Monsieur René Provencher



873-3477

*A. Lallé*  
*M/92-04-08*  
*C.C. Paul Lefebvre*











14/15 À MA DEMANDE, M. AUBIN VÉRIFIE L'ÉGOUT PLUVIAL  
DANS LA RUE BEAUVAIS. COMME IL CONSTATE LA PRÉSEN-  
CE D'UN FILM D'HUILE À LA SURFACE DE L'EAU IL  
CONFIE À POMPAGE EXPRESS M.O. INC LE MANDAT  
DE VIDER ET RÉCURER L'ÉGOUT PLUVIAL DU 113 BEAU-  
VAIS.

920403 15h30 M. GILBERT LALONDE M'INFORME QU'IL PROCÈDERA  
LUNDI MATIN AU NETTOYAGE DU SOL CONTAMINÉ À  
L'ARRIÈRE DU 113 BEAUVAIS. IL DOIT M'APPELER  
LORS QUE CE SERA FINI POUR QUE JE PUISSE VÉRIFIER



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93/01/11  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 93/01/08  
A M J

HEURE : - Arrivée : P.m.  
- Départ : \_\_\_\_\_

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : FRANCIJE ROCHETTE

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ  
SATLUS TRANSPORT INC  
113 BEAUVAIS  
DELSON

. ADRESSE POSTALE (si différente)  
12729 RUE CLEARVIEW  
PIERREFONDS, P.Q.  
H9A-1B4

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNES RENCONTRÉES :

**Articles 23-24 de la L.A.D.**

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES  
 [ ] [ ] [ ] [ ]  
Nombre 2 # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ

2. \_\_\_\_\_

. BUTS : Vérifier l'entreposage des huiles usées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93/01/12  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

En l'absence du propriétaire, c'est avec Articles 53-54 de la L.A.D. que j'ai discuté des activités de ce garage. Il m'a informé que ce garage est en opération lorsque nécessaire. Il est vrai qu'au cours des derniers mois je me suis rendu à cette adresse à plusieurs reprises en constatant qu'aucune opération ne s'y déroulait. Il s'y fait l'entretien de véhicules lourds, donc la vidange d'huiles usées. J'ai constaté que ces huiles sont entreposées dans un réservoir hors terre de 200 gallons placé directement sur le sol à l'extérieur. Mon interlocuteur estime à environ 45 gallons la quantité d'huiles générées mensuellement. Selon lui, c'est la Articles 23-24 de la L.A.D. qui récupère ces huiles usées, environ tous les 6 mois. Il dit avoir déjà vu cette compagnie venir pomper les huiles usées.



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93/01/12  
A M J

3. CONCLUSION

Comme cette activité produit plus de 100 kg d'huiles usées par mois et qu'il y en a plus de 200 kg d'entrepasées en même temps, le lieu d'entrepasage est donc soumis au guide d'entrepasage de déchets dangereux, tel que spécifié à l'article 17 du R.D.D.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93/01/12  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Expédier un avis d'infraction en vertu des articles 17 et 50 du Règlement sur les déchets dangereux.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : Francine Rochette (nom) [Signature] (signature) 93/01/12  
A M J

. VÉRIFIÉ PAR : JVES BERGERON (nom) [Signature] (signature) 93/01/12  
A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Préparer avis d'infraction

SATHUS TRANSPORT INC, DELSO

N/D : 7610-16-01-0328400



COURS ARRIÈRE ↑

insérer ici le rapport 11/01/93



\* RÉSERVOIR D'HUILES USÉES

*Proctel*

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale

**RAPPORT D'INSPECTION MANUSCRIT**

N/DOSSIER : 7610-16-01-0328400

HEURE : - Arrivée : A.M.

DATE INSPECTION : 92-07-21

- Départ : \_\_\_\_\_

**1. IDENTIFICATION**

. LIEU INSPECTÉ  
SATLUJ TRANSPORT INC  
113 BEAUVAIS  
DELSON  
(PARC INDUSTRIEL DE DELSON)

. ADRESSE POSTALE (si différente)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

. PLAIGNANT(E): NOM/ADRESSE \_\_\_\_\_  
Rencontré(e) oui [ ] non [ ]

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

. PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S): NOM/FONCTION M. CHARJITT SINGH Gill

TÉLÉPHONE 684-3209

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) [ ]  
Nombre \_\_\_\_\_

CROQUIS [ ]

CARTE(S) [ ]  
# \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRE(S) [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

- BUT(S): Vérifier la gestion des huiles usées de cette  
compagnie de transport.

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Cette compagnie de transport utilise le garage du  
113 Beauvais, seulement pour l'entretien de ses  
véhicules. Un déversement d'huiles usées sur le  
terrain arrière et dans l'égoût pluvial a  
déjà nécessité l'intervention d'urgence Environnement.  
Le Tout a été récupéré depuis.

Sur les lieux, j'ai rencontré  
M. Charjitt Singh qui m'a informé qu'un

## RAPPORT D'INSPECTION MANUSCRIT

N/DOSSIER : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

## 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION (SUITE)

enquêtrice est déjà venue lui rendre visite et lui aurait demandé de rendre son lieu d'entreposage d'huiles usées conforme à notre réglementation. J'ai donc constaté que les travaux ne sont toujours pas faits, il y a 4 barils d'huile usée entreposés directement sur le sol derrière le garage. Un réservoir de 2000 gallons doit être installé d'ici deux semaines selon M. Charnitt Singh. J'ai demandé qu'il nous contacte dès que les travaux seront terminés. Ses huiles sont disposées par un récupérateur selon lui, autorisé. J'ai demandé à voir les factures de cette disposition mais M. Singh dit que c'est M. Tony Trudel qui aurait les originaux. Il n'a aucune copie, et ne se souvient pas du nom du récupérateur. Il m'a d'ailleurs demandé de communiquer avec M. Trudel pour obtenir copie de ses factures.



**RAPPORT D'INSPECTION MANUSCRIT**

N/DOSSIER : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_



**3. CONCLUSION**

Cette entreprise contrevient à l'article 50 du R.D.D et au guide d'entrepasage de déchets dangereux prévu à l'article 17 du même règlement.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Expedier un avis d'infraction relative à l'entrepasage des huiles usées non-conforme après entente avec l'enquêteur responsable du dossier soit M. Tony Trudel.

**5. VÉRIFICATION**

- INSPECTÉ PAR:	<u>Francine Rochette</u>	<u></u>	<u>92-07-24</u>
		(signature)	(date)
- VÉRIFIÉ PAR:	<u>JVES BERGÉON</u>	<u></u>	<u>92/07/27</u>
		(signature)	(date)
- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:	_____		
	_____		
	_____		
	_____		

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 24  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 93 / 03 / 23  
A M J

HEURE : - Arrivée : P.M.

- Départ : \_\_\_\_\_

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : FRANÇOISE ROCHETTE

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ  
SALUT TRANSPORT INC  
113 BEAUVAIS  
DELSON

. ADRESSE POSTALE (si différente)  
12729 RUE CLEARVIEW  
HERRFOND. (QUE)  
H9A-1B4

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE

. PERSONNES RENCONTRÉES : Articles 53-54 de la L.A.D. Articles 53-54 de la L.A.D.

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS [ ] CROQUIS [ ] PLANS [ ] CARTES [ ]  
Nombre \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

. BUTS : Suite à l'avis d'infraction émis en date du  
13 janvier 1993, vérifier la gestion des  
huiles usées.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 24  
A H J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

L'huile usée générée par l'entretien des véhicules (6 camions) est maintenant entreposée dans un réservoir intérieur de 250 gallons. Une cuve de rétention en métal a aussi été installée sous le réservoir. Articles 23-24 de la L.A.D.

a tenu à corriger l'information selon laquelle la production d'huile usée était de  $\approx$  45 gallons par mois, tel qu'il m'a dit lors de la dernière visite, mais plutôt de 45 gallons aux deux mois.

Même si cette production n'est pas soumise aux normes prévues dans le guide d'entreposage, l'entreprise doit quand même limiter le rejet ou le versement dans l'environnement en entreposant dans un contenant étanche ses déchets dangereux et non dans des bails mi-ouverts à l'extérieur et directement sur le sol.

J'ai avisé Articles 23-24 de la L.A.D. qu'il est tenu de disposer ses huiles usées chez un destinataire autorisé et qu'elles doivent être transportées par un transporteur aussi autorisé.

\* Note : la qté d'huile présentement entreposée est d'environ 180 gallons.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 23  
A M J

3. CONCLUSION

Les déchets dangereux générés sont mainte-  
nant entreposés conformément à notre  
réglementation

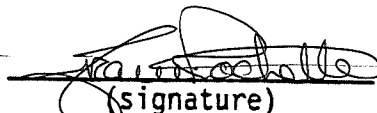
RAPPORT D'INSPECTION


N/RÉFÉRENCE : 7610-16-01-0328400 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 24  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

Communiquer avec la cie dans pres de 2 mois  
afin d'obtenir les preuves attestant de la  
disposition des huiles usées

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : Francine ROCHETTE  93 / 03 / 24  
(nom) (signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR : YVES BELGERON  93 / 03 / 25  
(nom) (signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :